



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les conséquences de la hausse du prix du fioul domestique

Question écrite n° 456

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les conséquences de la hausse du prix du fioul domestique. Les distributeurs de fioul domestique craignent de voir survenir de graves difficultés d'approvisionnement dans les prochains mois. En effet, plus de trois millions de foyers, essentiellement situés en milieu rural ou périurbain, utilisent le fioul comme énergie calorifique. Ainsi, ils détiennent une grande capacité de stockage, estimée pouvoir assurer 90 % des besoins annuels. Or force est de constater une diminution flagrante des approvisionnements chez les particuliers. Cette situation est intimement liée à la hausse des prix et au fait que les usagers du fioul domestiques espèrent un geste de l'État venant minorer cette hausse insoutenable. Pour autant, lorsque les premiers froids se feront ressentir, les cuves devront être remplies. Ainsi, les distributeurs craignent une incapacité à honorer l'intégralité des livraisons dès la prochaine période hivernale. Si aucune mesure n'est prise d'ici là, la situation d'approvisionnement en fioul domestique risque d'être ingérable. Au regard de ces arguments, il lui demande si des mesures visant à minorer les conséquences de la hausse du prix du fioul domestique vont être prises afin de permettre aux foyers équipés d'avoir un coût de chauffage abordable.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 456

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2022](#), page 3610

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)